



Mercredis, vacances et Péri-scolaire  
**ENFANCE & JEUNESSE**  
Villaz

Année  
2024  
2025



06-49-30-29-49 / 04-50-60-29-54



[www.fol74.org/villaz-enfance-jeunesse](http://www.fol74.org/villaz-enfance-jeunesse)



[jeunessevillaz@fol74.org](mailto:jeunessevillaz@fol74.org)



Enfance Jeunesse Villaz



79 avenue de bonatray - VILLAZ



VILLAZADOS





# Qui sommes-nous ?

Le service Enfance-Jeunesse de Villaz propose plusieurs services d'animations et de loisirs aux enfants (3/11 ans) et aux jeunes (11/17 ans) :

- ✓ Accueil périscolaire matin et soir
- ✓ Centre de loisirs les mercredis
- ✓ Centre de loisirs durant les vacances scolaires
- ✓ Villaz'Ados : vacances scolaires.



Le service est géré par la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie (FOL74) dans le cadre d'une convention avec la Commune de Villaz. Le service est dirigé par la

## Nos objectifs éducatifs !

**Notre devise : « L'enfant est un être humain à part entière, il est le citoyen de demain... »**

Le service Enfance-Jeunesse propose des moyens de garde aux familles, mais pas uniquement ... Nous avons à cœur que nos accueils ne soient pas qu'un lieu de « garde » mais bien des lieux de loisirs éducatifs ; c'est pourquoi tout au long de l'année, les équipes œuvrent afin d'atteindre les objectifs suivants :

- ✓ Favoriser le vivre-ensemble et le collectif
- ✓ Développer l'autonomie et la responsabilisation
- ✓ Sensibiliser au respect de l'environnement

↳ Le tout dans un principe de coéducation avec les familles.



## L'équipe d'animation !



⇒ **Anne-Claire LANGLOIS**, coordinatrice enfance-jeunesse et directrice des accueils.

⇒ **Célia DA SILVA SANTOS**, adjointe de direction

⇒ **L'équipe d'animation** : elle est constituée d'animateurs permanents et occasionnels. Une équipe diplômée et/ou formée, en fonction de la réglementation en vigueur.

### Le message de l'équipe d'animation :

« Notre priorité est le bien-être de vos enfants, nous sommes bien sûr là pour assurer leur sécurité ; mais aussi pour favoriser leur épanouissement, leurs apprentissages, leur autonomie et leur proposer des loisirs éducatifs »





**ANNÉE 2024/2025**

## Comment inscrire mon enfant/jeune ?

Afin d'avoir accès au site de réservations pour le périscolaire, le centre de loisirs et/ou le Villaz'Ados, un dossier d'inscription par enfant et une adhésion sont obligatoires. Le dossier d'inscription est ensuite valable pour toute l'année scolaire 2024/2025 soit du 02/09/2024 au 31/08/2025.



**Télécharger le dossier d'inscription sur : [www.fol74.org/villaz-enfance-jeunesse](http://www.fol74.org/villaz-enfance-jeunesse) ou faire la demande par mail.**

Le dossier est à déposer au service. Dans un délai de 72h, vous recevrez la confirmation d'inscription ainsi que le lien et vos identifiants pour accéder au site de réservations.

**Seuls les dossiers complets seront traités.**

Lors de votre première connexion au site, vous devrez prendre connaissance et consentir au règlement intérieur du service.



Si nécessaire vous complétez les informations sur votre compte

**JE M'INSCRIS** 

**Ouverture des réservations pour l'année 2024/2025**

**JEUDI 15 AOUT 2024**

# Accueil périscolaire



C'est l'accueil qui se déroule **le matin et le soir avant et après l'école**, pour les enfants de maternelle et élémentaire (3/11ans) scolarisés et présents à l'école de Villaz.



L'accueil périscolaire est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire (sauf jours fériés).

🕒 Le matin, accueil de votre enfant entre **7h30 et 8h20**

🕒 Le soir, accueil des enfants entre **16h30 et 18h30**

**!! vous pouvez récupérer votre enfant à partir de 17h**



**Réservations en ligne**

entre le 15 et le 30 midi du mois précédant

**Facturation à la 1/2 heure et au forfait**



## Que font les enfants avec nous ???

En amont l'équipe organise et prépare des animations. Elle veille à proposer des activités variées, adaptées, ludiques et éducatives; telles que : des grands jeux, des activités manuelles, des ateliers cuisine, des initiations sportives, des veillées ...

Nous ne diffusons pas en amont un planning détaillé aux familles. Cela afin de ne pas prioriser une activité plus qu'une autre, pour valoriser le travail fait par les équipes, et surtout pour laisser place à la surprise et aux projets !

**Nous communiquons les temps forts (sorties, projet, grands jeux ...) par mail et via Facebook .**

# Centre de Loisirs



C'est l'accueil qui se déroule **les mercredis et les vacances scolaires**, pour les enfants de 3 à 11 ans.



Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire (sauf jours fériés) + vacances scolaires (sauf Noël et 3 semaines en août). Les réservations des vacances se font selon le tableau ci-dessous :

	Dates des vacances	Dates d'ouverture 6 semaines avant pour Villaz et Nâves-Parmelan	Dates d'ouverture 4 semaines avant pour les extérieurs	Dates de fermeture 2 semaines avant
Vacances d'automne	19/10/2024 - 03/11/2024	09/09/2024	23/09/2024	05/10/2024
Vacances d'hiver	22/02/2025 - 09/03/2025	13/01/2025	27/01/2025	08/02/2025
Vacances de printemps	19/04/2025 - 04/05/2025	10/03/2025	24/03/2025	05/04/2025
Vacances d'été	05/07/2025 - 03/08/2025 25/08/2025 - 31/08/2025	26/05/2025	09/06/2025	21/06/2025

Les horaires, que ce soit les mercredis ou les vacances :

🕒 Le matin, arrivée entre **8h et 9h30**

🕒 Le soir départ entre **17h et 18h30**

Il existe différentes formules d'inscriptions au centre de loisirs :

Les formules  
Mercredis

1/2 Journée (8h-13h30)

Les formules  
Vacances

Journée (8h-18h30)

Forfait Semaine 8h-18h30

**Prépaiement :**  
Paiement  
direct en ligne  
au moment de  
la réservation

**Réservations  
en ligne**

Pour le mercredi :  
jusqu'au mercredi  
précédent et pour les  
vacances jusqu'à 2  
semaines avant le  
début des vacances



# Villaz'Ados



C'est l'**accueil des jeunes** de 11 à 17ans (collège et lycée) **au local intergénérationnel** qui se situe au rdc en face de la Mairie / ancien presbytère).



Villaz'Ados est ouvert :

**-Les vacances scolaires** : automne, hiver, printemps et été (juillet), sauf jours fériés.

**Vacances scolaires**

**Un programme à chaque vacance et pour tous les goûts !**

Un programme avec des 1/2 journées, des journées, des soirées et des séjours. Le programme d'activités est communiqué avant chaque vacance (mail, affichage, collège...)

⇒ **Réservation jusqu'à une semaine avant le début des vacances**

**Paiement sur facturation en ligne à la fin de chaque vacance.**



**Réservations en ligne J-7**



# Les Tarifs des accueils

## Accueil périscolaire



Quotient familial	Périscolaire	
	Forfait accueil + goûters (soir) 16h30-17h30	Tarif 1/2 heure (matin et soir après 17h30)
<620	3,65 €	1,42 €
620-1000	3,75 €	1,47 €
1001-1500	3,85 €	1,52 €
1501-2000	4,10 €	1,62 €
2001-2500	4,30 €	1,72 €
2501-3500	4,50 €	1,82 €
<3501	4,60 €	1,92 €

Facturation au réel à la fin du mois

↳ Les 1/2 heures sont décomptées à l'aide d'un système de badge.

## Centre de Loisirs

↳ Le tarif comprend les activités, l'encadrement, le repas de midi et de goûter.

Quotient familial	Centre de loisirs					
	1/2 journée centre de loisirs (mercredi)		Journée centre de loisirs (mercredi et vacances)		Semaine centre de loisirs	
	Villaz/Naves	Extérieur	Villaz/Naves	Extérieur	Villaz/Naves	Extérieur
<620	12,62 €	17,33 €	17,90 €	23,10 €	74,00 €	98,18 €
620-1000	17,87 €	21,95 €	22,10 €	27,72 €	95,00 €	121,28 €
1001-1500	18,92 €	25,41 €	25,25 €	30,03 €	110,75 €	132,83 €
1501-2000	22,49 €	27,72 €	27,85 €	33,50 €	123,17 €	150,15 €
2001-2500	26,78 €	32,34 €	31,06 €	36,96 €	139,23 €	167,48 €
2501-3500	28,92 €	34,65 €	33,20 €	39,27 €	149,94 €	179,03 €
<3501	30,50 €	36,00 €	36,00 €	43,00 €	157,50 €	180,00 €

Prépaiement à la réservation puis facture à la fin du mois pour les mercredis et facturation à la fin de la période de vacances.

## Villaz'Ados

Quotient familial	Villaz'Ados					
	Vacances 1/2 journée		Vacances journée		Vacances soirée	
	Villaz/Naves	Extérieur	Villaz/Naves	Extérieur	Villaz/Naves	Extérieur
<620	12,65 €	16,17 €	16,85 €	20,79 €	3,94 €	4,85 €
620-1000	13,70 €	17,33 €	17,90 €	21,95 €	4,46 €	5,43 €
1001-1500	14,75 €	18,48 €	18,95 €	23,10 €	4,99 €	6,01 €
1501-2000	15,80 €	19,64 €	20,00 €	24,26 €	5,51 €	6,58 €
2001-2500	16,85 €	20,79 €	21,05 €	25,41 €	6,04 €	7,16 €
2501-3500	17,90 €	21,95 €	22,10 €	27,72 €	6,56 €	7,39 €
<3501	18,95 €	23,31 €	23,15 €	30,00 €	7,08 €	8,00 €

Prépaiement à la réservation puis facture à la fin du mois pour les mercredis et facturation à la fin de la période de vacances.

↳ Le tarif comprend les activités, l'encadrement, le repas de midi (pour les journées) et de goûter (pour les après-midi).

## Coûts supplémentaires

Le service applique des pénalités supplémentaires par enfant dans les cas suivants :

Tarifs pénalités périscolaire	Matin	Soir
Absence non prévenue	4,00 €	10,00 €
Fréquentation sans inscription	4,00 €	10,00 €
Annulation tardive (-7 jours avant)	3,00 €	5,00 €
Retard du soir (après 18h35)	-	15,00 €

*La pénalité s'ajoute au 1/2h de présence*

Les délais d'inscription permettent aux familles de modifier leurs inscriptions dans un délai raisonnable, ces pénalités ont pour but de valoriser le travail fourni par les équipes sur le terrain. Une annulation tardive, une fréquentation sans inscription, un retard peut pénaliser l'équipe et le groupe accueilli ainsi que la sécurité de vos enfants.

### Définition des pénalités

**Absence non prévenue** : Pénalité générée automatiquement par le logiciel. Votre enfant est inscrit mais n'est pas présent au périscolaire et vous ne nous avez pas prévenu en amont. A savoir que si vous oubliez de biper votre enfant en arrivant ou en partant, pour le logiciel, il aura une réservation mais pas de bipe de présence donc il comptera automatiquement votre enfant absent.

**Fréquentation sans inscription** : Pénalité générée automatiquement par le logiciel. Votre enfant est présent au périscolaire mais il n'y avait aucune réservation de faite ce jour-là.

**Annulation « hors délai »** : Votre enfant est inscrit au périscolaire, vous annulez sa réservation à moins de 7 jours (sauf raison médical)

**Retard du soir** : Pénalité générée automatiquement par le logiciel. Vous récupérez (bipez) votre enfant au-delà de nos heures d'ouverture. Dans tous les cas appelez nous pour nous prévenir, nous préviendrons à notre tour votre enfant.

### Places limitées et liste d'attente :

Notre objectif est d'accueillir tous les enfants en garantissant leur bien être et leur sécurité; pour cela nous sommes soumis à une réglementation définissant le nombre d'adultes en fonction du nombre d'enfants. De ce fait, les places sont donc limitées selon le nombre d'animateurs. Nous nous réservons donc le droit de mettre en place une liste d'attente via le site de réservations si les conditions d'encadrement ne nous permettent pas d'accueillir tous les enfants.



Si votre réservation apparaît en vert dans le calendrier : c'est tout bon, c'est réservé !



Si lors de vos inscriptions, une ou plusieurs cases sont orange : vous êtes sur liste d'attente. Cela veut donc dire que nous avons atteint notre effectif maximum d'enfants et que nous ne pouvons pas accueillir votre enfant. Vérifiez régulièrement sur votre calendrier pour savoir si une place se libère. Pensez à désinscrire votre enfant de la liste d'attente si vous avez trouvé une autre solution.



Vous ne parvenez pas à cliquer sur la case et ce logo apparaît : vous ne pouvez plus effectuer de réservations, vous êtes hors délai (voir délais d'inscription ci-dessus). Il faudra nous contacter par mail.

# Informations pratiques



## Santé de votre enfant :

Lors de l'inscription, vous devrez remplir une **fiche sanitaire** (conservée pour l'année scolaire). Cette fiche est **obligatoire et indispensable** (dans l'intérêt de votre enfant), merci de bien vouloir remplir ce document avec attention.

**Les allergies et les régimes particuliers** seront respectés et l'ensemble de l'équipe sera vigilant. **Les traitements médicaux** seront suivis et administrés par la direction, sous réserve de la présentation de l'ordonnance correspondante.

**Les PAI doivent être fournis à l'accueil avec le traitement correspondant.**

**Et si mon enfant se fait mal au centre ?** L'équipe de l'accueil de loisirs peut être amenée à effectuer des premiers soins à votre enfant, ce que l'on appelle couramment la « bobologie » : égratignure, coupure, saignement de nez ... Des trousse à pharmacie sont à disposition de l'équipe à cet effet et l'équipe est formée à ces gestes. Vous serez au courant le soir même, en cas de soins prodigués à votre enfant. En cas d'urgence, l'équipe prendra contact avec le Samu.

**Et si mon enfant est malade au centre ?** Si votre enfant est malade au centre de loisirs, après évaluation de la situation, nous prendrons directement contact avec les responsables légaux afin de trouver une solution et préserver la santé et le bien-être de l'enfant.



## Comment équiper mon enfant ?

Nous vous conseillons de vêtir votre enfant en fonction de la météo et avec des vêtements « tout-terrain » dans lesquels il se sent à l'aise pour bouger et avec des baskets. Il est fortement déconseillé de mettre à votre enfant des vêtements de marques et de valeurs. Tout objet de valeur est aussi à éviter (bijoux, appareils électroniques, jouet ...). Nous vous conseillons de noter le **nom de votre enfant sur ses affaires**. Si les affaires ne sont pas marquées, il est bien difficile de retrouver son propriétaire (surtout pour les plus petits). En cas de sortie ou d'animation nécessitant une tenue ou du matériel spécifique, vous serez informés en amont par mail.

Pour le centre de loisirs, tous les jours prévoir : un petit sac à dos avec du change et une gourde, les affaires de sieste pour les plus jeunes.



## Matin et soir : accueil des familles et responsabilités

L'équipe du centre est responsable de l'enfant à partir des horaires citées des accueils.

L'accueil des familles, le matin et le soir, se fait à l'entrée du bâtiment.

En aucun cas, nous laisserons partir un enfant seul sans autorisation ou avec une personne non autorisée (ses autorisations sont à renseigner à l'inscription et sur votre compte en ligne).



## Photos, vidéos et droit à l'image

La FOL 74 et la Mairie de Villaz sont amenées à utiliser les photos et vidéos des enfants prises au centre pour la création de différents outils de communication (Facebook, brochure, site internet ...). Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photo ou filmer, vous devez impérativement le signaler à l'inscription.